

Intégration, Maintien dans l'Emploi et Évolution Professionnelle des Personnes en Situation de Handicap

Livret d'exemples réussis



Acteur du service public de l'emploi piloté par :



SOMMAIRE

Des exemples de recrutements et d'intégrations réussis

- Dans le secteur de la grande distribution - [Super U de Mortagne sur Sèvre](#)..... p5
- Dans le secteur du bien-être - [Création d'activité](#) p6
- Dans le secteur de la maintenance des bâtiments - [Établissement hospitalier](#)..... p7
- Dans le secteur de la restauration - [Salon de thé "Bonne arrivée"](#) p8

Des exemples de maintiens dans l'emploi réussis

- Dans le secteur de la boulangerie - [à Montaigu](#) p10
- Dans la Fonction Publique d'État - [Service des finances publiques](#) p11
- Dans le secteur agricole - [Fabrication de fromages](#) p12

Un exemple d'évolution professionnelle réussie

- Reconversion dans le secteur médico-social p14

CAP Sur - L'immersion : [un outil au service des parcours](#) p15

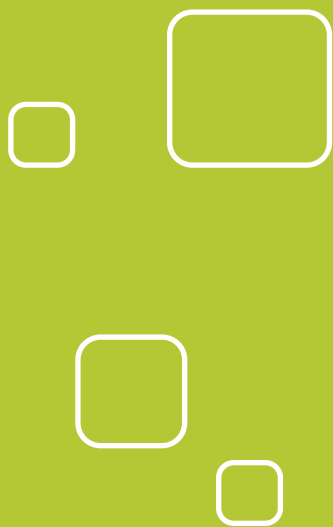
EDITO

Cap emploi délivre son expertise emploi/handicap auprès des employeurs et des personnes en situation de handicap.

Nos services peuvent être mobilisés lors des étapes clefs d'un parcours professionnel : recrutement, maintien dans l'emploi et évolution professionnelle.

Ce livret illustre, par des exemples concrets, que le recrutement et le maintien de personnes en situation de handicap sont possibles.

Cap emploi, en complémentarité avec les acteurs du réseau pour l'emploi, vous accompagne dans vos projets.





Le service

Recrutement et intégration dans l'emploi

Nos conseillers vous accompagnent dans vos recrutements et intégrations de salariés en situation de handicap.

Nos conseillers recherchent les candidats adaptés à vos besoins, analysent l'environnement de travail et proposent des aménagements si nécessaire.

Leur accompagnement sur mesure vise à garantir une intégration réussie en prenant en compte les spécificités du poste, les contraintes de la personne et les compétences recherchées.

RECRUTEMENT ET INTÉGRATION

Un exemple dans le secteur de la grande distribution

► Carte d'identité et présentation de la situation



Venant du nord de la France, Mme Corinne Quoniou a quitté son emploi de secrétaire chargée de la comptabilité dans une exploitation agricole, et s'est inscrite à l'agence France Travail aux Herbiers.

Du fait d'un handicap qui impacte ses capacités motrices, France Travail identifie la nécessité de l'orienter vers Cap emploi.

📁 Les étapes du parcours et de l'accompagnement Cap emploi

En janvier 2024, Mme Quoniou, déjà dans des démarches actives, est orientée à Cap emploi vers l'action Appui Ponctuel Recherche d'emploi. Cet appui, d'une durée limitée de 3 mois, est proposé aux personnes proches de l'emploi et qui ont besoin d'une aide à la recherche d'emploi.

Mme Quoniou exprime l'envie d'un métier orienté vers le contact humain et moins statique qu'auparavant, mais sans déplacement important ni posture debout prolongée. Elle postule à des offres d'emploi mais sans toujours tenir compte de ses contraintes. Christelle Lièvre, chargée de mission handicap en charge de l'appui ponctuel recherche d'emploi, va l'aider à trouver la bonne adéquation emploi/handicap, en réfléchissant avec elle à chaque proposition d'emploi. Notamment, il lui est proposé un poste d'agent d'entretien dans une entreprise, un autre d'ouvrier avicole. Mais après étude des postes au regard de ses difficultés de santé, elle décline les offres.

Mi février, elle postule à une offre d'hôtesse de caisse à l'Hyper

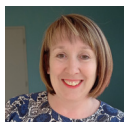


U des Herbiers. Elle y effectue une période d'essai, et réalise que le temps plein est trop difficile pour elle. Le travail l'intéresse beaucoup mais la grande surface ne peut lui proposer un poste à temps partiel.

Nolwenn Madec, chargée de mission handicap recrutement et intégration, envoie sa candidature au magasin Super U de Mortagne, avec qui Cap emploi a déjà eu des échanges, en proposant une immersion à temps partiel et sans coupure, pour tenir compte de ses contraintes de santé. L'entreprise accepte. L'immersion se passe bien. En mars, lors du bilan, l'employeur pointe des besoins de montée en compétences. Une Action de Formation Préalable au Recrutement -AFPR(maintenant POEI)- est mise en place pour 6 semaines à 25h/semaine avec l'appui de France Travail. La chargée de mission handicap Cap emploi en assure le suivi.

A l'issue de l'AFPR, en mai 2024, l'entreprise lui propose un CDI de 22h, qu'elle accepte. L'employeur a adapté le poste aux besoins de Corinne Quoniou. Son intégration est réussie !

🗨️ Témoignages



Marina Couprie Macé
associée du magasin Super U
de Mortagne sur Sèvre

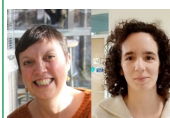
« La période d'immersion est importante dans l'intégration, elle permet aux demandeurs d'emploi, qui n'ont pas d'expérience dans la grande distribution, de voir si ce nouveau métier leur plaît. Cela donne aussi l'opportunité de tester le poste et d'ajuster les heures de travail en fonction de l'état de santé de la personne en situation de handicap. Le poste d'hôtesse de caisse est particulièrement adaptable pour cela.

Cap emploi nous a orienté un profil correspondant à nos besoins. Mme Madec nous a aidés dans l'identification des restrictions et nous a accompagnés à l'intégration avec des points réguliers. Je dirais que pour faciliter l'intégration de personnes en situation de handicap, il ne faut pas tirer de conclusion hâtive, et prendre le temps. »



Corinne Quoniou, hôtesse de caisse à Super U

« Le moment clé de mon expérience est le tout premier contact avec Mme Lièvre car elle a été la personne qui, non seulement m'a permis de prendre conscience réellement de mes contraintes tout en mettant en avant mes capacités, mais a aussi fait appel à la personne qui a pu m'aider à trouver ce travail que j'aime beaucoup et qui me rend une dignité et une positivité souvent en berne avant. Aujourd'hui j'ai pu avoir accès à un CDI de 22h/semaine avec quelques spécificités qui correspondent à mes capacités physiques, et je suis comblée de ce travail que j'aime beaucoup et qui me rapproche d'un monde vivant que je voyais s'éloigner depuis mon classement en situation de handicap. Je ne remercierai jamais assez toutes ces personnes qui m'ont permis de retrouver goût à la vie. Je ne peux que conseiller aux gens en situation de handicap de faire confiance aux référents Cap Emploi, à ces personnes dédiées aux suivis particuliers qui nous prodiguent de très bons conseils. »



Christelle Lièvre et Nolwenn Madec, chargées de mission handicap
Cap emploi 85

« Madame Quoniou a été très active dans ses démarches. Elle a orienté ses recherches en accord avec ses souhaits, tout en s'appuyant sur les conseils donnés. Sa volonté et la prise en compte de ses contraintes ont permis à Cap Emploi et aux différents acteurs de s'articuler, de mettre en place les étapes et les aménagements nécessaires pour sécuriser son retour à l'emploi. »

RECRUTEMENT ET INTÉGRATION

Un exemple dans le secteur du bien-être

► Carte d'identité et présentation de la situation

Mme Gwladys Cassagnabère a occupé un poste d'animatrice en centre multi-accueil auprès des enfants, dans la fonction publique territoriale, pendant 18 ans.

Suite à l'aggravation de sa déficience visuelle, elle est en arrêt de travail pendant 2 ans. L'inadéquation de son handicap avec son poste et son environnement de travail entraîne un licenciement pour inaptitude.

À la suite de son inscription à France Travail, elle est orientée vers Cap emploi 85.



► Les étapes du parcours et de l'accompagnement Cap emploi

Cap emploi lui propose de réaliser un parcours d'orientation professionnelle dans un centre spécialisé dans la déficience visuelle, l'Institut Public Ocms (anciennement les Hauts Thébaudières), un parcours validé par la MDPH.

En janvier 2020, elle intègre une pré-orientation d'une durée de 3 mois, qui vise à accompagner les personnes dans l'élaboration d'un projet professionnel compatible avec leur santé, ainsi qu'à acquérir des connaissances spécifiques liées au handicap visuel.

Elle valide un projet de praticienne bien-être, approuvé par des stages.

Après une année préparatoire à l'Institut Public Ocms, comprenant une remise à niveau, et où parallèlement elle apprend différentes techniques pour être autonome : le braille, les déplacements, l'aménagement de sa vie quotidienne et l'utilisation d'outils informatiques, Mme Cassagnabère entame une formation qualifiante de « praticienne bien-être » d'une durée d'un an.

À l'issue de sa formation, Cap emploi l'oriente vers ACTIV'CREA, une prestation réalisée par Formapro et financée



par France Travail, pour l'aider à se projeter dans son activité, sa création d'entreprise, valider son choix et lui présenter les aides possibles. Elle poursuivra sa création d'entreprise avec MPL, la maison des professions libérales, en distanciel.

Lors d'une PMSMP à la coopérative l'OUVRE-BOITES, elle prend conscience qu'elle peut également offrir des services aux entreprises.

En juin 2023, elle dépose une demande de financement à l'Agefiph pour sa création d'entreprise et l'aménagement de son local. La demande est acceptée.

Cap emploi l'accompagne dans la mise en place d'une aide humaine pour la gestion administrative, avec le dépôt d'une demande d'aide à l'Agefiph.

Elle démarre son activité début 2024.

Cap emploi a été le fil rouge de son parcours, a assuré le lien avec les différents interlocuteurs et l'a aidée à se remobiliser.

► Témoignages



Gwladys Cassagnabère, praticienne bien-être

« J'ai vraiment apprécié la formation, je m'y suis investie pleinement. Je n'ai pas regretté mon choix d'orientation. C'était intense, chaque jour, mais c'était chouette !

Ensuite, il a fallu partir en stage loin de chez moi, ce qui a été difficile. Avec l'éducatrice en locomotion, j'ai appris à me repérer. J'étais un peu déstabilisée au début, mais après cela s'est bien passé, et j'ai beaucoup appris et partagé. Avec Mme Herouard de Cap emploi, j'ai eu de nombreux échanges téléphoniques qui m'ont permis d'avancer, d'obtenir des réponses à mes questions et de me booster dans les moments de découragement.

Pour réussir une reconversion, il est important de se renseigner, d'appeler, de se battre. Il faut trouver l'organisme de formation qui nous convient le mieux et ne pas hésiter à solliciter Cap emploi. »



Stéphanie Herouard et Nolwenn Madec, chargées de mission handicap à Cap emploi 85

« Madame Cassagnabère a été accompagnée par Cap Emploi, de l'élaboration de son projet professionnel jusqu'à la sécurisation de son démarrage d'activité. Nous avons proposé, à chaque étape de son parcours, des solutions adaptées à ses besoins.

Nous poursuivons l'accompagnement afin d'initier une demande d'Appui Spécifique pour sa formation à l'informatique adaptée et à un logiciel de gestion. L'objectif est de renforcer son autonomie dans la gestion administrative de son activité. »

RECRUTEMENT ET INTÉGRATION

Un exemple dans le secteur de la maintenance des bâtiments

► Carte d'identité et présentation de la situation

M. Pascal Rousseau a travaillé 30 ans comme mécanicien automobile. Suite à handicap moteur, il ne peut plus exercer son métier et est licencié pour inaptitude. Inscrit à France Travail, il est orienté vers Cap emploi.



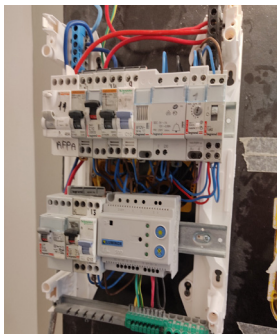
📋 Les étapes du parcours et de l'accompagnement Cap emploi

Sa conseillère Cap emploi met en place un Appui Spécifique handicap moteur avec l'ADAPT, pour évaluer ses capacités et les moyens de compensation de son handicap. Il acquiert ainsi les informations qui lui permettent de cibler un projet professionnel dans un environnement de travail adapté.

Il s'intéresse au métier d'agent d'entretien des bâtiments et effectue une immersion à ce poste dans le secteur médico-social. Il repère la formation en alternance de l'AFPA, qui y prépare. Mais pour réaliser son alternance il doit trouver une entreprise partenaire. Il postule pour une offre dans le milieu hospitalier privé et est convoqué à un entretien.

Pour l'aider dans cette phase de concrétisation de son projet professionnel, il est orienté en interne vers une action pour booster sa recherche d'emploi : l'Appui ponctuel recherche d'emploi, animé par la chargée de mission handicap rapprochement offres/candidats, de Cap emploi. Cet appui, d'une durée limitée de 3 mois, est proposé aux personnes proches de l'emploi qui ont un projet validé et qui ont besoin d'une aide à la recherche d'emploi. Les différentes actions proposées sont :

- retravailler la lettre de motivation,
- travailler l'entretien, notamment comment parler de son handicap et de ses besoins de compensation,
- mise en relation sur des offres et promotion de profil auprès d'employeurs repérés...



M. Rousseau, aidé par la chargée de mission handicap Cap emploi, prépare son entretien : comment aborder son handicap, mise en avant des compétences. Dans l'attente de la réponse de l'employeur, d'autres offres lui sont proposées. Il réalise une immersion dans un camping mais les conditions de travail sont trop physiques pour envisager une reconversion vers ce secteur d'activité. Il est soutenu aussi pour argumenter et présenter les aides à l'alternance de l'Etat et de l'Agefiph à l'établissement hospitalier privé. Et le résultat est là, il est retenu et signe son contrat d'apprentissage, du 4 septembre 2023 au 13 septembre 2024.

Tout au long de l'Appui Ponctuel recherche d'emploi, Cap emploi l'a rassuré et guidé dans ses démarches. Le relais a été fait au service intégration recrutement de Cap emploi pour sécuriser sa prise de poste.

🗨️ Témoignages

Pascal Rousseau, agent d'entretien des bâtiments en formation



« J'ai eu du mal à quitter mon métier de mécanicien auto, c'était un métier passion. Et je m'inquiétais de la suite. Mais le médecin ne m'a pas donné le choix.

Avec Mme Lièvre, j'ai refait mon CV qui datait, et j'ai travaillé l'entretien pour aborder le handicap, car les patrons ont peur du handicap, il faut trouver des arguments pour les rassurer.

Dans l'établissement hospitalier, je fais un peu de plomberie, d'électricité. Je contrôle dans les chambres : les prises, les fenêtres, les stores... et note ce qu'il faut réparer. Mon responsable tient compte de mon état de santé, il me donne les choses que je peux faire. La formation est complète et intéressante. Je suis bien noté : travail soigné et sérieux ! J'espère trouver un poste à la fin de ma formation en septembre 2024. »

Christelle Gautier, chargée de mission handicap accompagnement vers l'emploi à Cap emploi



« Au démarrage de son accompagnement Monsieur Rousseau, attaché à son ancien métier, n'arrivait pas à se projeter. Une relation de confiance s'est installée rapidement, il a été à l'écoute des conseils, des outils, des actions que j'ai pu lui apporter. Un travail d'élaboration de projet a été mené en adéquation avec sa situation de handicap, ce qui lui a permis d'avancer et aujourd'hui de se former à son futur métier. »

Christelle Lièvre, chargée de mission handicap rapprochement offres/candidats à Cap emploi



« L'appui apporté à Monsieur Rousseau l'a aidé à prendre de l'assurance lors des étapes de réalisation de son projet. Il a mis à profit les conseils donnés pour aborder sereinement l'adéquation poste/handicap en entretien. Les contacts réguliers ont contribué à entretenir la dynamique et la réactivité pour avancer aux moments clés de son parcours. »

RECRUTEMENT ET INTÉGRATION

Un exemple dans le secteur de la restauration

► Carte d'identité et présentation de la situation



Après avoir été à son compte comme peintre décoratrice, Mme Christelle Charteau avait dû, suite à l'apparition d'un handicap moteur, s'orienter vers le métier d'assistante administrative, profession qu'elle a exercée auprès de la mairie de l'île d'Olonne pour gérer l'agence postale.

Mais le désir de reprendre une activité indépendante et de réaliser un travail manuel la décide à revoir son projet professionnel et après l'obtention d'un CAP pâtisserie, elle entreprend d'ouvrir un salon de thé, "Bonne Arrivée!" à l'île d'Olonne.

Connaissant déjà nos services, elle contacte Cap emploi pour un besoin de compensation du handicap dans le cadre de sa création d'activité.

📌 Les étapes du parcours et de l'accompagnement Cap emploi

Cap Emploi la rencontre à plusieurs reprises en amont de l'installation pour échanger sur les besoins et définir le calendrier des actions à mener : quand déposer les dossiers, qui mobiliser, à quel moment intervenir pour bien valider les moyens de compensation.

Suite à cette phase d'identification des besoins de compensation liés au handicap, les aménagements sont mis en place avec un financement de l'Agefiph :

- un plan de travail à hauteur variable pour qu'elle puisse adapter la hauteur en fonction de chaque tâche
- un chariot pour l'aider à la manutention (réception des livraisons, manutention des chaises...)
- une rampe d'accès pour la manutention
- un robot de cuisine
- un laminoir pour faire les pâtes
- un carillon avec détecteur de présence, pour l'informer de l'arrivée d'un client lors de ses temps de pauses nécessaires au regard de ses contraintes.

Elle démarre son activité en mai 2023, avec les aménagements réalisés pour sécuriser sa prise de poste. Bénéficiaire d'une compensation financière, elle organise son travail pour se préserver des temps de repos.



💬 Témoignages



Christelle Charteau, artisan-commerçante du salon de thé pâtisserie "Bonne Arrivée!"

« Avec Mme Fortin, on a évoqué tout ce qui pouvait être fait pour aménager le poste. Elle m'a aidée à monter les dossiers Agefiph.

Ce n'est pas facile, mais il faut déjà admettre sa situation de handicap et ensuite chercher les moyens de pallier aux difficultés. Je conseille aux personnes dans la même situation de prendre conseil au maximum auprès des différents organismes et de monter des dossiers d'aides qui peuvent nous permettre de tenter un projet et d'aller au bout.

Quelle satisfaction aujourd'hui de voir les gens repartir avec le sourire ! C'est ce qui me porte. Tout le monde me dit : on se sent bien chez vous. »



Tiphaine Fortin, chargée de mission handicap recrutement et intégration à Cap emploi

« Madame Charteau a pris en compte sa situation de handicap dès le début du projet et nous a rapidement sollicité pour le sécuriser. Après une première saison d'ouverture réussie du salon de thé "Bonne Arrivée!", elle continue à organiser son espace de travail pour limiter les contraintes posturales.

Elle sait qu'elle peut mobiliser à nouveau les services de Cap Emploi si besoin. »



Le service

Maintien dans l'emploi

Nos conseillers vous aident dans la recherche et la mise en oeuvre de solutions de maintien dans l'emploi.

Ils diagnostiquent, recherchent et mettent en oeuvre des solutions d'aménagement de poste de travail ou de réorganisation du poste correspondant aux besoins de l'employeur et du salarié.

Nos conseillers travaillent en collaboration avec les partenaires du maintien (médecin du travail, CARSAT, MSA) et vous aident à la rédaction des dossiers d'aides financières (Agefiph, OETH, FIPHFP).

Un exemple dans le secteur de la boulangerie

► Carte d'identité et présentation de la situation



Mme Aline Airaud et M. Stéphane Airaud sont artisans boulangers, pâtisseries et chocolatiers depuis 25 ans et sont établis à Montaigu depuis 15 ans.

En 2021, Mme Airaud a eu une évolution de son handicap visuel impactant son activité professionnelle.

Lors de ses nombreuses démarches, elle contacte l'Agefiph qui l'oriente vers Cap emploi pour être accompagnée dans l'adaptation de sa situation de travail.

► Les étapes du parcours et de l'accompagnement Cap emploi

Lucile Delhomme, chargée de mission handicap maintien dans l'emploi à Cap emploi, rencontre M et Mme Airaud au printemps 2022, dans leur boulangerie. L'objectif est de faire un état des lieux des contraintes de Mme Airaud sur son poste, et de déterminer ensemble un plan d'action avec des solutions d'adaptation à mettre en oeuvre. Dans un premier temps des solutions d'ordre matériel :

une douchette, qui lit les codes barres des produits et les enregistre directement sur la caisse, est mise en place.

Parallèlement Mme Airaud prend contact avec l'opticien basse vision «Ecouter Voir» à Montaigu. Après étude de ses besoins, il lui propose une machine à lire portable, pour lire ses factures : «l'Orcam Read». Cap emploi soutient la demande de financement auprès de l'Agefiph.

Un Appui Spécifique spécialisé handicap visuel, réalisé par OCENS et financé par l'Agefiph, est organisé pour l'aider dans ses déplacements et la former à l'informatique adaptée.



Une solution pérenne est mise en place pour aider au maintien de Mme Airaud à son poste et prendre en charge les surcoûts associés à sa situation de santé au sein de la boulangerie : une aide financière via le dispositif RLH, Reconnaissance de la Lourdeur du Handicap, aide de l'État gérée par l'Agefiph.

M. Airaud a pris en charge la partie administrative de la boulangerie, et l'aide financière a permis l'embauche d'un chef pâtissier qui vient le suppléer dans son travail. Les aménagements matériels et organisationnels sont en place au sein de la boulangerie et Mme Airaud a pu retrouver de l'autonomie dans ses missions au quotidien.

► Témoignages



Aline AIRAUD, boulangère

« Il a fallu que je reprenne le travail rapidement mais avec l'arrivée du handicap, j'avais de moins en moins d'énergie. Faire de gros efforts pour lire ma caisse, avec le contraste des couleurs, m'épuisait. Je ne pouvais pas rester plus d'une heure ou deux au magasin.

Aujourd'hui j'ai repris mon activité comme auparavant. Je fais des journées complètes de travail grâce aux différents aménagements. Mon mari est mon aidant, il gère la partie administrative, les factures. Mais j'espère pouvoir reprendre ces tâches progressivement. Il faut du temps pour apprendre à maîtriser son handicap et pour s'adapter aux solutions techniques. »



Stéphane AIRAUD, artisan boulanger

« Suite à son accident, ma femme ne pouvait plus travailler au magasin. Il a fallu que je m'occupe du magasin en plus de la fabrication. Mais aujourd'hui, pour moi, ma femme n'est pas handicapée. Elle est autonome dans son travail. Il n'y a que parfois, pour noter des commandes dans le cahier que c'est compliqué. »



Lucile Delhomme, chargée de mission handicap maintien dans l'emploi, à Cap emploi 85

« La réussite du maintien à son poste de Mme AIRAUD repose sur sa capacité à chercher des ressources auprès des professionnels, permettant ainsi des échanges constructifs pour trouver des solutions. Son aptitude à accepter la situation et à rechercher activement des réponses a été essentielle. »

Retrouvez la vidéo témoignage sur notre chaîne Youtube Cap emploi 85 en scannant le QR code



Un exemple dans la Fonction Publique d'État

► Carte d'identité et présentation de la situation



M. Romain Delacotte résidait dans le département de la Manche et travaillait dans les espaces verts. En raison de difficultés motrices et cognitives, il a dû se réorienter vers le domaine administratif. Accompagné par Cap emploi Manche, il obtient son Bac Pro Gestion administrative en 2021.

En 2022, il postule à une offre réservée aux personnes en situation de handicap dans la fonction publique, au sein du ministère des Finances, dans le sud Vendée. À la suite de son embauche, il déménage en Vendée.

📌 Les étapes du parcours et de l'accompagnement Cap emploi

Fin 2023, Monsieur Delacotte rencontre des difficultés sur son poste de travail qui fragilisent son intégration au service des finances. Cap emploi 85 est sollicité par Mme Le Blanc, assistante du service social des personnels, pour sécuriser son maintien en emploi. Cap emploi propose l'intervention d'un expert pour réaliser un bilan neuropsychologique. L'objectif est d'identifier les besoins de compensation et les compétences de Romain Delacotte, pour ajuster au mieux les tâches à ses capacités. Un Appui Spécifique est lancé, avec un financement du FIPHFP.

En parallèle, la direction du service du personnel départemental propose à M. Delacotte un poste à la Roche sur Yon.

Le bilan permet d'identifier de manière objective les besoins de M. Delacotte en termes de tâches et d'environnement de travail. Il préconise une répartition des missions en fonction du besoin d'attention qu'elles nécessitent, de prendre en compte l'environnement de travail, de minimiser les environnements bruyants et inclut un accompagnement dans la gestion des priorités.

Après l'obtention de sa titularisation, il fait une demande de mutation et obtient un poste à la direction des finances publiques de la Manche.

Les échanges entre Cap emploi, le service RH, le référent handicap et le service social ont permis une meilleure compréhension de la situation de handicap de M. Delacotte pour la sécurisation de son parcours.

Le bilan a aidé M. Delacotte à formaliser ses besoins. Il a les éléments de la restitution sur laquelle il pourra s'appuyer dans l'avenir. Début septembre, il démarre son nouveau poste dans le département de la Manche.



🗨️ Témoignages



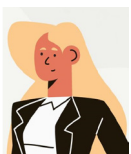
Romain Delacotte, agent administratif au ministère des finances

« Le bilan neuropsychologique, proposé par Mme Rivière de Cap emploi 85, a permis la mise en place de points de sécurité. La bienveillance y était. Ça m'a permis de progresser. Mme Pacaud, la correspondante handicap, m'a conseillé de voir avec Cap emploi Manche et de refaire un point avec le médecin de prévention, suite à ma mutation, pour aménager mon poste de travail. Je conseillerai à une personne dans la même situation, de faire intervenir Cap emploi dès la prise de poste. »



Isabelle Pacaud, correspondante handicap à la direction générale des finances de Vendée

« Le moment décisif a été lorsque tous les acteurs se sont mobilisés pour examiner les difficultés rencontrées par M. Delacotte. Le médecin de prévention et l'assistante sociale sont venus dans le service, puis ont sollicité Cap emploi. Ce dernier a fait appel à un expert pour mieux comprendre les problématiques de M. Delacotte, ce qui a rassuré l'équipe. Après sa mutation, j'ai transmis le bilan à mes homologues dans la Manche. Je recommande à tout employeur de contacter Cap emploi le plus tôt possible, car les démarches peuvent parfois prendre du temps. »



Cathy Le Blanc, assistante du service social des personnels, en Vendée

« L'un des facteurs clés de la réussite a été la persévérance de M. Delacotte pour conserver un emploi tout au long de son parcours professionnel. L'intervention de Cap emploi a apporté un regard extérieur sur la situation et a permis de mobiliser des experts spécialisés. Il ne faut pas hésiter à solliciter l'assistante sociale des personnels, qui travaille étroitement avec le médecin du travail, le service des ressources humaines, le correspondant handicap. Elle apporte aussi son expertise, ses conseils pour l'adaptation du poste de travail tout en coordonnant les autres intervenants. »



Christine Rivière, chargée de mission handicap maintien dans l'emploi à Cap emploi 85

« L'exemple de M. Delacotte démontre que l'intégration et le maintien en emploi réussi d'une personne en situation de handicap peut nécessiter des ajustements (matériel, organisationnel...). Il est essentiel de s'interroger sur les capacités et aussi sur les besoins de la personne par rapport à son emploi et de prendre le temps de cette analyse. Cap emploi est un relais auprès des personnes et des employeurs pour poser cette démarche afin de mieux prendre en compte et apporter une réponse adaptée. Nous nous appuyons si nécessaire sur des structures expertes qui dans le cadre des fonctions publiques sont financées par le FIPHFP. »

MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Un exemple dans le secteur agricole

► Carte d'identité et présentation de la situation



Mme Marie-Monique Alletru est associée en GAEC sur une exploitation composée d'environ 150ha de cultures et d'une centaine de vaches laitières. Une partie du lait produit est utilisée pour la fabrication de fromages.

En tant que cheffe d'exploitation, Mme Alletru est en charge de différentes missions : fabrication, vente et livraison des fromages, traite des vaches, comptabilité... Son activité est intense et engendre des contraintes horaires.

En 2018, un accident entraîne un handicap cognitif ainsi qu'une fatigabilité importante. L'assistante sociale de la MSA va solliciter Cap emploi pour accompagner le GAEC dans la recherche de solutions favorisant le maintien en activité de Mme Alletru.

➡ Les étapes du parcours et de l'accompagnement Cap emploi

Cap emploi identifie des solutions de compensation et les propose à l'agricultrice et à ses associés.

- En juillet 2022, Cap emploi fait appel à un prestataire spécialisé en troubles cognitifs, dans le cadre d'un Appui Spécifique, pour établir un bilan approfondi de ses capacités et de ses limitations cognitives. Une sensibilisation est menée auprès des associés et des salariés afin de leur permettre de mieux appréhender ses difficultés de santé et leur impact au quotidien.
- Parallèlement, une personne est embauchée 65h/mois pour une durée de 6 mois - de juin à novembre 2022 - pour aider Mme Alletru lors de la fabrication des fromages et pour la traite des vaches. Une partie du coût du salaire est pris en charge par l'Agefiph.
- Puis à partir de janvier 2023, le dispositif de la Reconnaissance de la Lourdeur du Handicap permet de pérenniser cette organisation avec le maintien du salarié à temps partiel.

Aujourd'hui Mme Alletru a adapté son temps de travail en temps partiel, ce qui a eu un impact favorable en réduisant la fatigue et les douleurs.



🗨 Témoignages



Marie-Monique Alletru, exploitante agricole

« J'ai eu un problème de santé, il y a 5 ans. Au départ je ne me sentais pas bien physiquement ni moralement, du coup j'ai appelé la MSA pour trouver de l'aide. Je ne connaissais ni l'Agefiph, ni Cap emploi.

J'ai pu exprimer mes difficultés à Mme Gabillard, assistante sociale à la MSA. Puis on a contacté Élise de Cap emploi. Avec elle, on a monté un dossier Agefiph et on a engagé une personne pour m'aider. Même si c'est difficile pour moi de laisser la fromagerie, ça me soulage bien au niveau fatigue. C'est un jeune, il est gentil et attentionné.

Élise est une personne à l'écoute et bienveillante. Je lui dis un grand merci. Je ne pensais pas que nous pourrions avoir cette aide. Je conseille aux personnes dans la même situation de contacter Cap emploi. »



Élise B, chargée de mission handicap maintien dans l'emploi à Cap emploi 85

« Le signalement fait à Cap emploi par Mme Gabillard, travailleur social à la MSA, et les multiples échanges entre nous ont permis un accompagnement de proximité de Mme Alletru, en fonction de ses besoins. De plus, l'expertise des prestataires a été un appui indispensable pour comprendre sa situation.

L'aide financière Agefiph sécurise le maintien dans l'emploi de Mme Alletru qui peut envisager plus sereinement la fin de sa carrière. »



Le service

Maintien en emploi et évolution professionnelle

Nos conseillers accompagnent et conseillent les personnes en situation de handicap dans leur projet d'évolution ou de reconversion professionnelle au regard de la situation de santé.

Ils accompagnent dans l'élaboration, la validation, la mise en œuvre d'un nouveau projet professionnel correspondant aux besoins et aspirations de la personne et adapté à ses contraintes.

Nos conseillers travaillent en collaboration avec les partenaires de droits communs (groupement évolution, CPAM, CARSAT, organismes de formation, Transitions Pro...) et aident dans la constitution des dossiers administratifs ou aides financières pour la compensation du handicap (Agefiph, FIPHFP, OETH).

**MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE**

ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Un exemple dans le secteur médico-social

Carte d'identité et présentation de la situation



Mme Corinne Jolly travaille depuis 8 ans comme aide-soignante, à temps partiel. À la suite d'un arrêt de travail dû à des contraintes motrices liées à son poste, ainsi qu'à une maladie invalidante et une déficience auditive, le médecin du travail évoque une inaptitude et lui recommande de contacter Cap emploi pour envisager une réorientation professionnelle.

Mme Jolly sollicite alors le service maintien en emploi de Cap emploi pour être aidée dans la construction d'un nouveau projet professionnel pendant son arrêt de travail.

Les étapes du parcours et de l'accompagnement Cap emploi

- Lors des 1ers échanges avec Mme Jolly, la nécessité de changer de métier est entérinée et plusieurs pistes sont étudiées.
- Pendant son arrêt de travail, soutenue par Cap emploi pour la déclaration à la CPAM, elle réalise un Bilan de compétences qui met en évidence le métier de secrétaire médico-social.
- Lors de 3 PMSMP - stages en immersion - elle apprécie le travail administratif et l'accueil. Ces périodes de stage lui permettent aussi de mettre en lumière ses besoins de compensation.
- Avec l'aide de Cap emploi, elle dépose un dossier de demande de prise en charge auprès de TRANSITIONS PRO et obtient le financement de la formation «Titre Professionnel Secrétaire Médico-Social» au sein de COFAE à la Roche sur Yon.
- Lors de son entrée en formation, Mme Rabillard de Cap emploi accompagne le centre de formation dans la mise en oeuvre de plusieurs aménagements : un siège de bureau et une souris centrale. Elle sollicite aussi un prestataire spécialisé en troubles auditifs, via un Appui Spécifique, pour identifier les techniques de compensation sur un futur poste de secrétaire médico-social, notamment pour faciliter les échanges téléphoniques. Avec un financement Agefiph, Corinne Jolly fait l'acquisition d'un micro bluetooth pour ses temps de cours, mais aussi pour un futur emploi.

Aujourd'hui Mme Jolly a une meilleure connaissance des solutions techniques permettant de faciliter les échanges en face à face, en groupe, au téléphone et en visio. Elle a terminé sa formation en juillet 2023.

La procédure de licenciement pour inaptitude est réalisée et elle est à la recherche d'un poste de secrétaire médico-social.



Témoignages



Corinne Jolly, secrétaire médico-sociale en recherche d'emploi

« Au début je n'étais pas encore prête, je devais faire le deuil de mon ancien travail que j'aimais. J'ai laissé murir. Ensuite j'ai rencontré Mme Rabillard de Cap emploi, qui m'a vraiment aidé à travailler un nouveau projet. Pour les stages en immersion, pour la formation, je me suis mis des freins par rapport à ma surdité, et Mme Rabillard m'a rassurée sur le fait qu'il y avait des adaptations possibles. Mais je perdais parfois confiance. Ça a été une année très intense. Aujourd'hui je ne reviendrais pas en arrière. Je suis en démarche de recherche d'emploi.

Grâce à l'accompagnement de Mme Rabillard, j'ai pris de l'assurance, elle a toujours été là, et grâce également au soutien et au suivi de mon audioprothésiste qui a travaillé en lien avec les autres professionnels.

Le conseil que je pourrais transmettre suite à mon expérience, c'est de ne pas baisser les bras. Il faut se faire confiance, et accepter d'être accompagné. »



Lodoïska Rabillard, chargée de mission handicap à Cap emploi 85

« Corinne JOLLY a été très active dans ses démarches pour définir et mettre en oeuvre un projet professionnel adapté à ses contraintes motrices et auditives. La recherche de solutions de compensation réalisée durant l'accompagnement permettra à Mme JOLLY d'expliquer ses besoins d'aménagement et les possibilités de prise en charge auprès de son futur employeur. »

Les différents outils de l'immersion

Les objectifs de l'immersion en entreprise

Pour la personne en situation de handicap

- Découvrir un secteur d'activité
- Confirmer une orientation vers un métier
- Tester l'adéquation poste/handicap
- Se faire connaître d'une entreprise

Pour l'entreprise

- Rencontrer des nouveaux profils
- Repérer les besoins d'adaptation
- S'informer sur le handicap
- Sensibiliser les équipes

Le DUODAY

Une journée nationale, en novembre, où une entreprise, un service de la fonction publique ou une association accueille une personne en situation de handicap.

Modalités :

- 1 journée
- inscription sur le site www.duoday.fr



1 jour 1 métier

Une action de l'Agefiph destinée aux entreprises du secteur privé.



Modalités :

- 1 journée
- mobilisable toute l'année
- contacter Cap emploi

PMSMP

Période de mise en situation en milieu professionnel

Les demandeurs d'emploi mais aussi les salariés en reconversion professionnelle peuvent faire une PMSMP.

Modalités :

- de 1 à 15 jours maximum
- mobilisable toute l'année
- contacter Cap emploi



Dans le cadre de l'accompagnement

Cap emploi oriente le stagiaire vers des postes adaptés à ses contre-indications. Cap emploi signe avec l'entreprise et la personne la convention de stage pour la PMSMP ou l'assurance pour l'action 1 jour 1 métier.

A l'issue de la PMSMP, un bilan avec la personne, le tuteur et un chargé de mission handicap Cap emploi peut être réalisé.

Ce sont des professionnels experts de l'emploi et du handicap au service :

- Des personnes en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé

Pour être accompagné par Cap emploi, un titre de bénéficiaire de l'obligation d'emploi délivré, ou en voie de l'être, par la Maison Départementale des Personnes Handicapées ou de la sécurité sociale, est demandé.

- De tous les employeurs publics ou privés de Vendée
- Des partenaires de l'emploi et de la santé au travail

Une question ? Contactez-nous

capemploi@capemploi85.com

02.51.37.65.18

Retrouvez nos informations sur

www.capemploi-85.com



Cap emploi acteur du réseau pour l'emploi



Acteur du service public de l'emploi piloté par



Cap emploi opérateur du CEP pour les demandeurs d'emploi et les actifs occupés



Cap emploi membre du réseau Cheops

